

DONNÉES QUANTITATIVES PONCTUELLES ET CONTRAINTES

Par Michèle BEGUIN

La représentation cartographique des effectifs, lorsque les objets géographiques auxquels ils se réfèrent sont en implantation ponctuelle ou zonale, a toujours été source de problèmes de réalisation. Les outils informatiques dont on dispose aujourd'hui auraient dû mettre un terme à la difficulté qu'il y avait, lorsque l'on exécutait à la main, à produire rapidement une image satisfaisante et efficace par une maîtrise conjointe de la recherche d'une échelle de proportionnalité optimale, d'un bon positionnement des figures pour une identification rapide et du contrôle du nombre de figures emboîtées pour une juste appréciation des effectifs représentés. Toutes ces contraintes ont limité la production manuelle en grand nombre de ce type de cartes.

La capacité de l'outil informatique, l'abondance et la diversité des données statistiques à de nombreux niveaux d'analyse, le besoin de les transcrire sous forme graphique ont brisé les barrières que l'exécution manuelle avait pu dresser par difficulté et longueur de réalisation.

Pourtant, quel que soit l'outil utilisé, la démarche de construction de la carte reste la même. Il semble cependant que l'appropriation, par le plus grand nombre, des logiciels de cartographie et de dessin annihile tout raisonnement logique face aux différentes étapes de l'élaboration d'un tel type de cartes. L'impression d'automatisme donné par l'ordinateur, l'illusion qu'il va pouvoir nécessairement mieux faire que l'instrument guidé par une main, font oublier que les contraintes de réalisation pour une bonne perception visuelle restent les mêmes.

Avant d'établir le processus de construction d'une carte représentant des effectifs par signes proportionnels, quelles sont les deux questions que l'auteur doit formuler et dont les réponses conditionnent la mise en route du processus ?

- Tout d'abord, il est impératif de connaître le format de publication du document cartographique. Il est l'élément qui va déterminer les échelles des fonds de carte et le choix des niveaux d'analyse auxquels l'information sera traitée.

- Ensuite, une fois l'échelle et le niveau d'analyse définis, l'auteur peut être confronté, au vu du fond de carte, à de fortes disparités de surface parmi les objets géographiques retenus (implantation zonale) ou à des proximités de localisation (implantation ponctuelle) qui seront autant de contraintes dans l'établissement du rapport de proportionnalité pour la représentation des effectifs.

Pourquoi cette mise en garde ? Parce que l'on voit de plus en plus, dans un même ouvrage, sans le moindre souci de cohérence, des cartes qui traitent le même type d'informations (effectifs) à un même niveau d'analyse, mais à des échelles cartographiques différentes. L'échelle la plus grande permet déjà d'obtenir dans la plupart des cas une image plus efficace et une lecture plus aisée, sans régler pour autant certains cas de superposition. La nécessité de « caser » dans un atlas le plus grand nombre de variables statistiques et de cartes quelle qu'en soit leur lisibilité, l'emporterait-elle sur la recherche de l'efficacité ? Quel intérêt de produire des cartes dont l'interprétation est nécessairement tronquée ?

Les auteurs sont cependant conscients qu'ils n'offrent pas au lecteur tous les moyens pour une bonne interprétation de l'information cartographiée puisque, dans la plupart des cas, ils agrandissent sous forme de carton ou de loupe la zone qui présente les superpositions les plus complexes à identifier. Malheureusement, il est rare que ces « zooms » soient bien réalisés et donnent aux lecteurs une meilleure appréciation de la variable représentée. Le format final et les contraintes des limites du fond de carte ne permettent pas toujours un « zoom » à l'échelle appropriée.

En conclusion, il est possible de trouver une solution aux remarques soulevées.

La condition est de s'astreindre à déterminer préalablement, compte tenu du format de publication, l'échelle et le niveau d'analyse le plus adapté au mode de représentation cartographique élaboré à partir des données. La carte est faite pour mettre en lumière les formes de répartition, l'excès de surcharge provoqué par le nombre de symboles risque souvent de la priver de son efficacité. L'ordinateur n'est qu'un outil, c'est au cartographe qu'il revient de faire preuve de discernement.

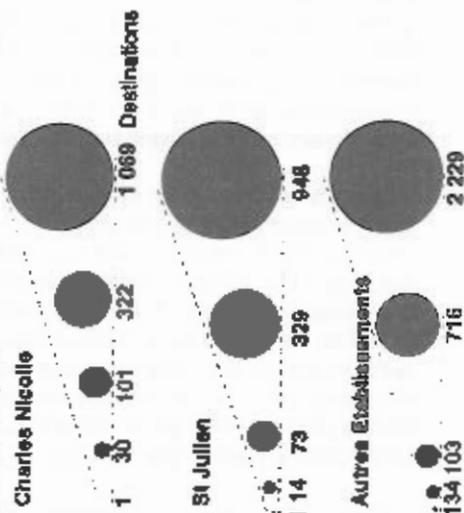
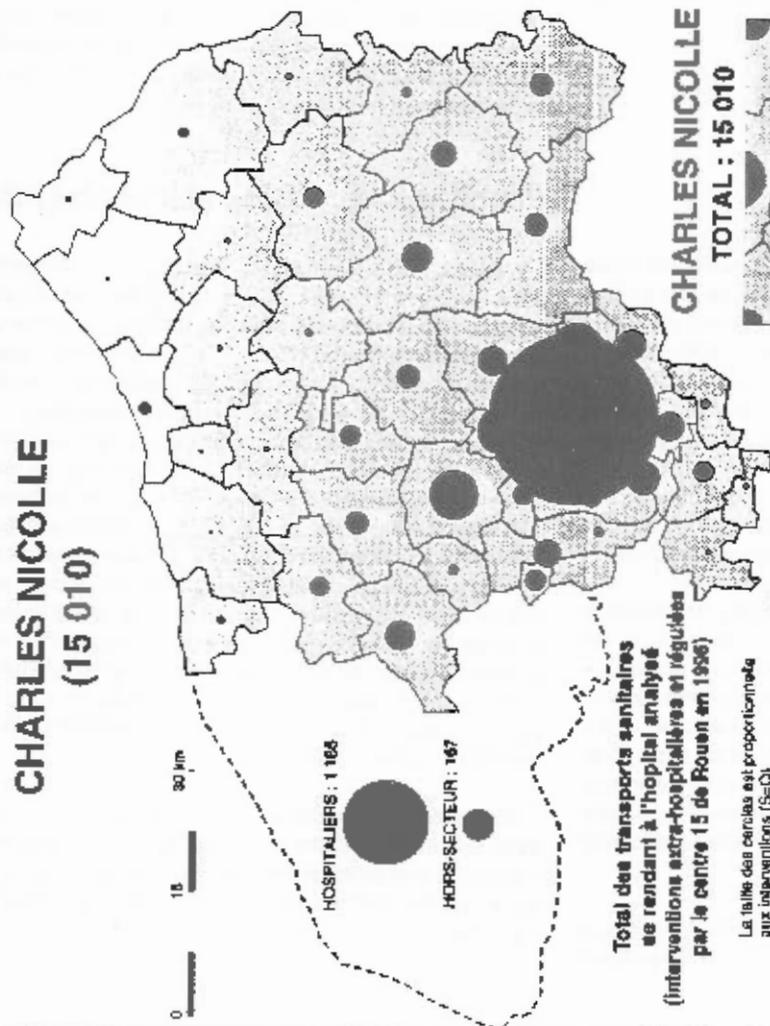
29 - DESTINATIONS DES TRANSPORTS SANITAIRES INTERVENTIONS EXTRA-HOSPITALIÈRES & RÉGULÉES PAR LE C.15 DE ROUEN

Les appels d'urgence au Centre 15 de Rouen

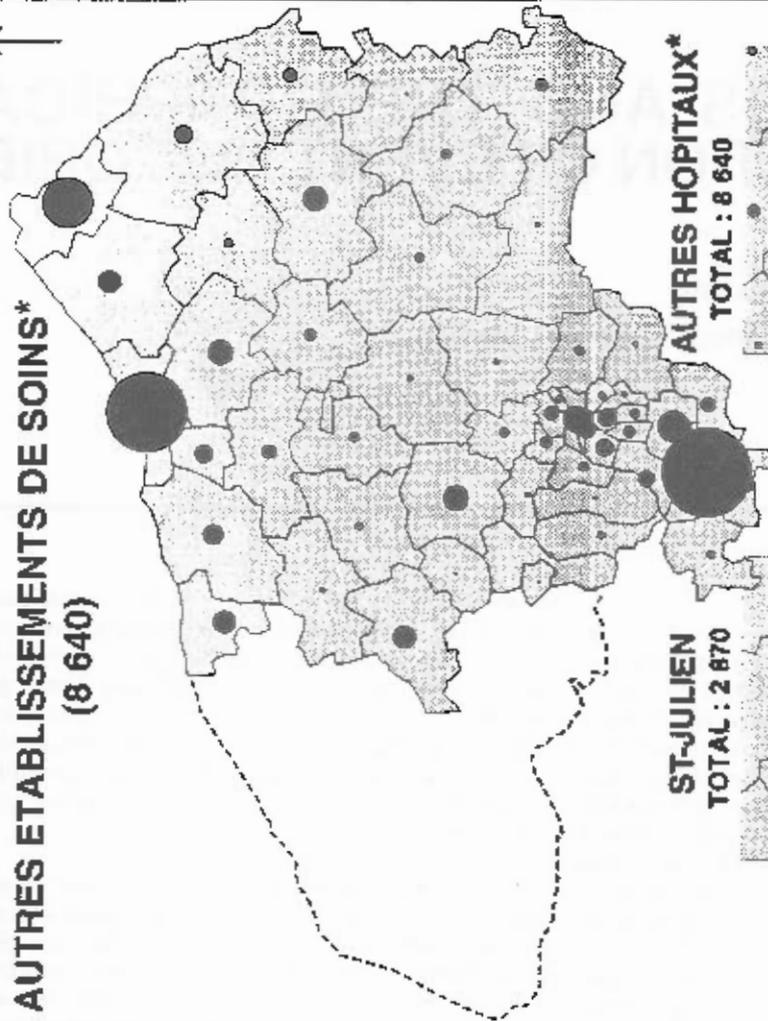
*

Tous les appels sont traités par le Centre 15 de Rouen

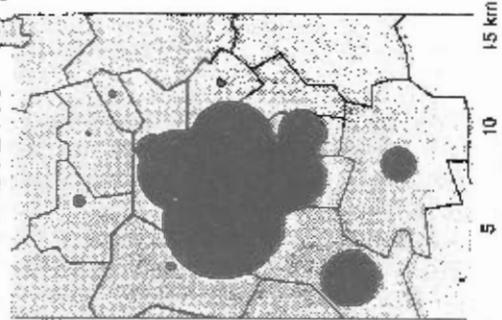
CHARLES NICOLLE
(15 010)



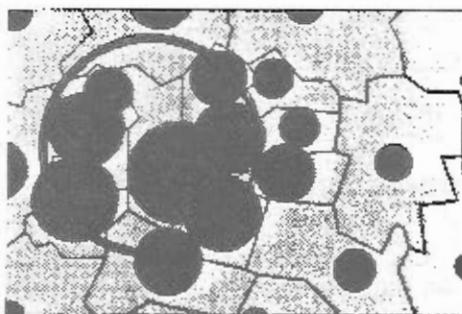
AUTRES ETABLISSEMENTS DE SOINS*
(8 640)



ST-JULIEN
TOTAL : 2 870



CHARLES NICOLLE
TOTAL : 15 010



AUTRES HOPITAUX*
TOTAL : 8 640



Dr. J.C. FAUQUET & J.F. MARY, 08/97

Source : C.H.U. de Rouen - SAMU 764